

2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Syndicat Mixte SCoT Cœur du Faucigny
Siège : 44 place du Village 74130 FAUCIGNY
Bureau : 28 chemin de la Ferme Saillet 74250 FILLINGES
☎ : 04.50.35.55.85
✉ : contact@coeurdufaucigny.com

PRÉAMBULE



Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique à cette occasion les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

Ainsi, la rédaction du rapport d'activités est une obligation pour le Syndicat Mixte Cœur du Faucigny. Il permet d'établir un bilan des décisions et des actions engagées au cours de l'année écoulée.



Le mot du Président



Le SCoT Cœur du Faucigny poursuit en 2025 la finalisation de la révision du SCoT.

Suite à l'arrivée de Steven BRIAND, Directeur du SCoT Cœur du Faucigny, le DAACL a été arbitré avec l'appui du cabinet Lestoux & Associé, ainsi que la Trame Verte et Bleue (TVB) avec MTDA.

Un marché public a été lancé permettant d'associer Algoé à la finalisation du DOO, et Asten Avocats à la sécurisation juridique du document.

Des ateliers territoriaux ont eu lieu suivis par des groupes de travail en 2024, afin d'enrichir le DOO. Ce dernier est actuellement en cours de finalisation, suite à la récente proposition de loi visant à instaurer une trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux (PPL Trace), qui vient changer les règles du jeu, et qui doit encore être examinée par l'Assemblée Nationale.

Cette dernière étape dans l'élaboration du SCoT est l'occasion de construire une vision commune pour un aménagement équilibré et durable de nos territoires.

C'est le défi qui nous rassemble. Je vous propose de le relever ensemble, avec sérénité et dans un esprit de responsabilité au service de l'intérêt général.



SOMMAIRE

1. LE SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

<i>Les communautés membres du syndicat mixte</i>	5
<i>Le périmètre du SCoT Cœur du Faucigny</i>	6
<i>Les objectifs de l'élaboration du SCoT Cœur du Faucigny</i>	7
<i>Les missions du Syndicat Mixte</i>	7
<i>Les dates clés du Syndicat Mixte</i>	8

2. LA VIE INSTITUTIONNELLE : LES ÉLUS

<i>Le Bureau</i>	9
<i>Administration et moyens du Syndicat</i>	11

3. LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2024

<i>Le Comité Syndical</i>	12
<i>Les travaux réalisés</i>	12
<i>Les travaux à venir</i>	12

4. LA CONCERTATION

<i>Travaux du conseil participatif</i>	13
<i>Lettre du SCoT</i>	13
<i>Site internet</i>	13

5. LES AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET ASSOCIÉS

<i>Avis rendus en 2024</i>	13
<i>Contribution(s) de l'année 2024</i>	13

1. Le SCoT Cœur du Faucigny

Les communautés membre du syndicat mixte



Communauté de communes des
Quatre Rivières

Faucigny, Fillinges, La Tour, Marcellaz, Mégevette, Onnion, Peillonex, Saint-Jean-de-Tholome, Saint-Jeoire-en-Faucigny, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz



Communauté de communes de la
Vallée Verte

Boège, Bogève, Burdignin, Habère-Lullin, Habère-Poche, Saint-André-de-Boège, Saxel, Villard



Communauté de communes
Faucigny-Glières

Ayze, Bonneville, Brison, Contamine sur Arve, Marignier, Le Petit Bornand, Les Glières, Vougy



Communauté de communes
Arve et Salève

Arbusigny, Arthaz Pont Notre Dame, Monnetier-Mornex Esserts Salève, La Muraz, Nangy, Pers-Jussy, Reignier-Esery, Scientrier

La Communauté de Communes Faucigny-Glières a élaboré un SCoT approuvé le 16 Mai 2011, la Communauté de Communes Arve et Salève a élaboré un SCoT approuvé le 17 Juin 2009 et le SCoT des 3 Vallées s'est constitué aux frontières de ces deux communautés, réunissant les Communautés de Communes des 4 Rivières et de la Vallée Verte.

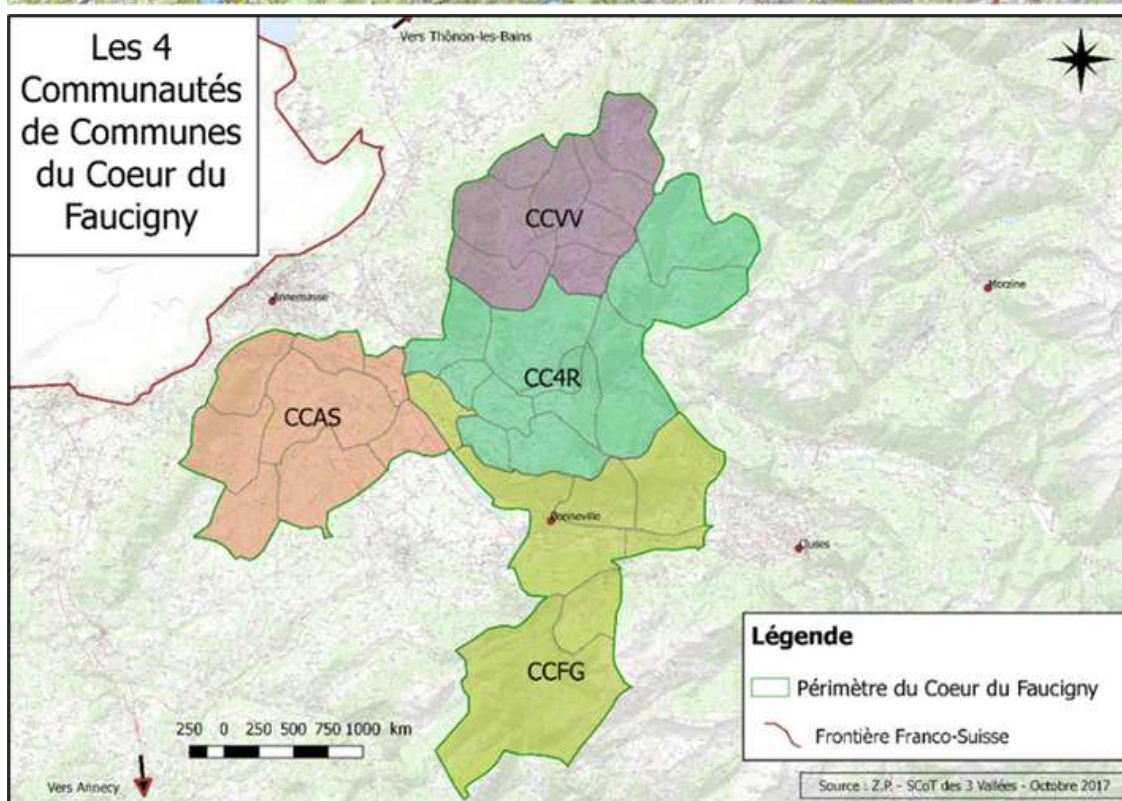
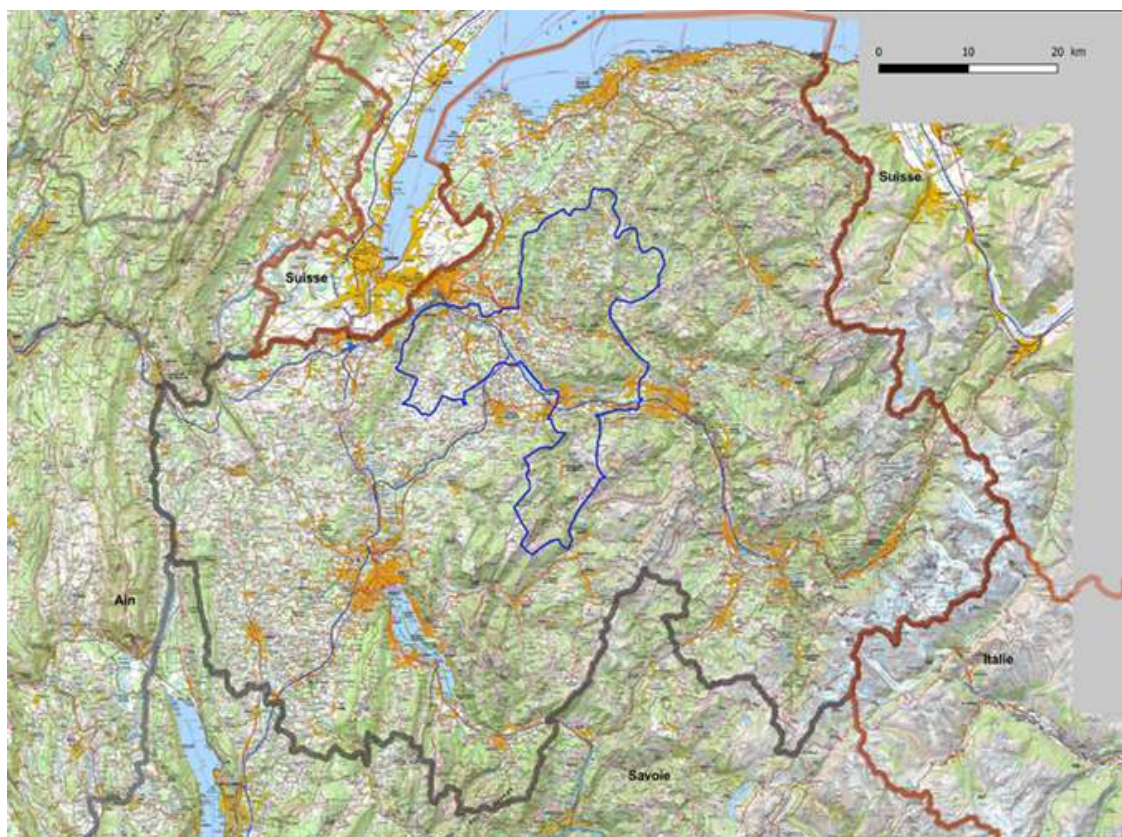
La nécessité de réviser les documents d'urbanisme pour deux des communautés, combinée à la volonté partagée des quatre territoires de penser ensemble un aménagement cohérent, a conduit à l'initiative d'un SCoT commun.

Intitulé SCoT Cœur du Faucigny, il s'applique à l'échelle des quatre périmètres désormais réunis.



LE PÉRIMÈTRE DU SCoT

Le SCoT Cœur du Faucigny recouvre 4 communautés de communes et 34 communes. L'ensemble de ce territoire représente 464,31 km².



LES OBJECTIFS DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Le territoire du Cœur du Faucigny a une surface de 464,31 km² pour 34 communes et accueille 75 000 habitants. Sa progression démographique est forte, + 1,9 % chaque année entre 1999 et 2016. Elle se traduit par le développement des espaces anthropisés, l'augmentation corrélative des pressions sur les espaces naturels et l'intensification des interactions internes et externes, avec les territoires voisins.

Espace frontalier, soumis à la forte influence économique de la Suisse, le Cœur du Faucigny est positionné entre un centre urbain majeur, l'agglomération genevoise, et la Vallée de l'Arve, pôle industriel de niveau européen, à l'interface de zones touristiques d'attraction internationale (par exemple Chamonix).

Il est donc nécessaire de gérer, de maîtriser et de structurer l'urbanisation tout en répondant aux besoins en matière d'espace urbain (habitat, économie, infrastructures, ...), de protection et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Dans le contexte spécifique où se conjugue un ensemble d'atouts singuliers, le SCoT Cœur du Faucigny poursuit comme objectifs :

- Diversifier, renouveler et développer l'offre de logement,
- Accompagner l'environnement économique, commercial et touristique,
- Favoriser une agriculture diversifiée,
- Préserver l'identité et la vitalité des villages, aussi bien qu'un développement raisonné pour les centres urbains,
- Préserver les acquis de la ruralité,
- Partager et protéger nos paysages et leurs richesses,
- Préserver nos grands équilibres naturels,
- Assurer une coordination des mobilités internes et externes au territoire,
- Assurer des interfaces de qualité avec les territoires voisins.

La mise en œuvre de cet équilibre notamment entre la préservation des espaces agricoles, forestiers et naturels d'une part, et le développement maîtrisé de l'urbanisation nécessaire à l'accueil des populations et au développement des emplois d'autre part, s'inscrit dans le respect des objectifs et principes énoncés dans le cadre des lois ALUR, ELAN et Climat et Résilience.

LES MISSIONS DU SYNDICAT MIXTE

Le syndicat mixte est compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur l'ensemble du territoire compris dans le périmètre fixé par arrêté préfectoral N° 2017/0093 du 29 Novembre 2017.

Il est chargé de l'élaboration, de l'approbation, du suivi et de la révision d'un nouveau SCoT à l'échelle de son nouveau périmètre.

Il est également en charge du suivi et de toutes opérations qui s'avèreraient nécessaires concernant les SCoT historiques présents sur ce même périmètre conformément aux dispositions des articles L.142-1 et suivants, L.143-1 et suivants et L.104-1 du Code de l'Urbanisme.

2. La vie institutionnelle

LES ÉLUS

Le Syndicat mixte est administré par un comité syndical composé de :

- 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour la Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS)
- 19 délégués titulaires et 19 délégués suppléants pour la Communauté de Communes Faucigny-Glières (CCFG)
- 11 délégués titulaires et 11 délégués suppléants pour la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R)
- 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants pour la Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV)



Communautés de Communes Arve & Salève				
Titulaire/ suppléant	Civilité	Nom	Prénom	Commune
Titulaire	Monsieur	JAVOGUES	Sébastien	REIGNIER-ESERY
Suppléant	Madame	BIOLLUZ	Sophie	REIGNIER-ESERY
Titulaire	Monsieur	PUGIN	André	REIGNIER-ESERY
Suppléant	Monsieur	MAULET	Jean Louis	REIGNIER-ESERY
Titulaire	Monsieur	PUGIN	Lucas	REIGNIER-ESERY
Suppléant	Madame	BARBIER	Sarah	SCIENTRIER
Titulaire	Madame	ROGUET	Isabelle	PERS-JUSSY
Suppléant	Monsieur	DESBIOLLES	Arnaud	PERS-JUSSY
Titulaire	Monsieur	DOMPMARTIN	Patrice	PERS-JUSSY
Suppléant	Madame	LAFFIN	Marie-Claire	PERS-JUSSY
Titulaire	Monsieur	DE VITO	David	PERS-JUSSY
Suppléant	Madame	BREUZA	Nathalie	NANGY
Titulaire	Madame	MAYORAZ	Régine	ARTHAZ PND
Suppléant	Monsieur	CHABOD	Frederic	ARTHAZ PND
Titulaire	Madame	SAGE	Aurélié	ARTHAZ PND
Suppléant	Madame	PELLEVAT	Nathalie	ARTHAZ PND
Titulaire	Madame	REMILLON	Régine	ARBUSIGNY
Suppléant	Monsieur	TROTTET	Ludovic	ARBUSIGNY
Titulaire	Madame	BAUD	Marie Françoise	ARBUSIGNY
Suppléant	Madame	REY	Sandrine	ARBUSIGNY
Titulaire	Monsieur	GAVARD	Jacky	NANGY
Suppléant	Monsieur	ARNOULD	Rodolphe	NANGY
Titulaire	Monsieur	BELLINI	Laurent	MONNETIER-MORNEX
Suppléant	Monsieur	METRAL	Nicolas	ARTHAZ PND
Titulaire	Monsieur	FAVRE	Laurent	NANGY
Suppléant	Madame	SAPORITO	Nadège	NANGY
Titulaire	Madame	DEAGE	Patricia	SCIENTRIER
Suppléant	Madame	FLOQUET	Sandra	SCIENTRIER
Titulaire	Madame	BRON	Isabelle	SCIENTRIER
Suppléant	Monsieur	DAKIN-DARVAL	Sylvain	SCIENTRIER
Titulaire	Madame	PERINET	Nadine	LA MURAZ
Suppléant	Monsieur	SCHUFFENECKER	Anthony	LA MURAZ
Titulaire	Monsieur	GUERINI	Gianni	LA MURAZ
Suppléant	Monsieur	DURET	Jean Pierre	LA MURAZ
Titulaire	Monsieur	WISZNIEWSKI	Ludovic	MONNETIER-MORNEX
Suppléant	Monsieur	LAMURE	Regis	MONNETIER-MORNEX
Titulaire	Monsieur	BOYER	Christophe	MONNETIER-MORNEX
Suppléant	Monsieur	ATIKOSSIE	Messan	MONNETIER-MORNEX

Communautés de Communes Faucigny-Glières				
Titulaires / Suppléants	Civilité	Nom	Prénom	Commune
Titulaire	Monsieur	VALLI	Stéphane	BONNEVILLE
Suppléant	Madame	JOURDAN	Amalia	BONNEVILLE
Titulaire	Monsieur	SERVOZ	Claude	BONNEVILLE
Suppléant	Madame	PERRIN GOTRA	Caroline	BONNEVILLE
Titulaire	Madame	LARA LOPEZ	Jessica	BONNEVILLE
Suppléant	Monsieur	CLERC	Mathieu	BONNEVILLE
Titulaire	Monsieur	PITTET	Dominique	BONNEVILLE
Suppléant	Monsieur	NAVARRO	Daniel	BONNEVILLE
Titulaire	Monsieur	MALLINJOUD	Jean-Paul	BONNEVILLE
Suppléant	Monsieur	LATHUILLE NICOLLET	Anthony	BONNEVILLE
Titulaire	Madame	VAZQUEZ YANEZ	Annick	BONNEVILLE
Suppléant	Monsieur	CHATELAIN	Patrick	BONNEVILLE
Titulaire	Monsieur	MERMIN	Jean-Pierre	AYZE
Suppléant	Madame	TARDY	Christel	AYZE
Titulaire	Madame	MAYER	Marie-Laure	AYZE
Suppléant	Monsieur	TEMIL	Jean-Louis	AYZE
Titulaire	Madame	WATT-CHEVALIER	Aline	CONTAMINE SUR ARVE
Suppléant	Monsieur	ANCRENAZ	David	CONTAMINE SUR ARVE
Titulaire	Monsieur	TUR	Thierry	CONTAMINE SUR ARVE
Suppléant	Madame	BALLARA	Patricia	CONTAMINE SUR ARVE
Titulaire	Monsieur	FOURNIER	Christophe	GLIERES VAL DE BORNE
Suppléant	Madame	PERILLAT CHARLAZ	Christiane	GLIERES VAL DE BORNE
Titulaire	Monsieur	VALLIER	Laurent	GLIERES VAL DE BORNE
Suppléant	Monsieur	SERVAGE	Christian	GLIERES VAL DE BORNE
Titulaire	Monsieur	MASSAROTTI	Yves	VOUGY
Suppléant	Madame	BOUACHRAOUI	Saïda	VOUGY
Titulaire	Monsieur	VALENTINI	Christian	VOUGY
Suppléant	Monsieur	SCANU	Stéphane	VOUGY
Titulaire	Monsieur	PERY	Christophe	MARIGNIER
Suppléant	Monsieur	PASQUIER	Jean-Michel	MARIGNIER
Titulaire	Madame	GUERIN	Véronique	MARIGNIER
Suppléant	Monsieur	PERRET	Patrick	MARIGNIER
Titulaire	Monsieur	BARALE	Alain	MARIGNIER
Suppléant	Madame	ROBEZ MASSON	Catherine	MARIGNIER
Titulaire	Monsieur	YANEZ REY	David	MARIGNIER
Suppléant	Monsieur	ESCOFFIER	Stéphane	MARIGNIER
Titulaire	Monsieur	LAYAT	Didier	BRISON
Suppléant	Monsieur	RIVOLLET	Dimitri	BRISON

LES ÉLUS (SUITE)



Communautés de Communes des Quatre Rivières				
Titulaires / Suppléants	Civilité	Nom	Prénom	Commune
Titulaire	Monsieur	GONZALEZ RODRIGEZ	Barthelemy	FAUCIGNY
Suppléant	Monsieur	PERNOLLET	Alain	FAUCIGNY
Titulaire	Monsieur	FOREL	Bruno	FILLINGES
Suppléant	Monsieur	CHENEVAL	Paul	FILLINGES
Titulaire	Monsieur	REVUZ	Daniel	LA TOUR
Suppléant	Madame	ANDREOLI-GRILLET	Danielle	LA TOUR
Titulaire	Monsieur	GAVILLET	Léon	MARCELLAZ
Suppléant	Monsieur	LECOURT	Mélanie	MARCELLAZ
Titulaire	Madame	BEL	Chantal	MEGEVETTE
Suppléant	Monsieur	GAMBARINI	Julien	MEGEVETTE
Titulaire	Madame	VELAT	Jocelyne	ONNION
Suppléant	Monsieur	GERVAIS	André	ONNION
Titulaire	Monsieur	RAIMBAULT	Christian	PEILLONNEX
Suppléant	Madame	GRIVAZ	Agnès	PEILLONNEX
Titulaire	Monsieur	MARIOTTI	Claude	SAINT JEAN DE THOLOME
Suppléant	Monsieur	LAYAT	Arnaud	SAINT JEAN DE THOLOME
Titulaire	Monsieur	VALENTIN	Antoine	SAINT-JEOIRE
Suppléant	Madame	PETIT	Carole	SAINT-JEOIRE
Titulaire	Monsieur	BUCHACA	Joël	VILLE-EN-SALLAZ
Suppléant	Madame	CHENEVAL	Laurette	VILLE-EN-SALLAZ
Titulaire	Monsieur	POCHAT BARON	Pascal	VIUZ EN SALLAZ
Suppléant	Monsieur	GOY	Francis	VIUZ-EN-SALLAZ

Communautés de Communes Vallée Verte				
Titulaire/suppléant	Civilité	Nom	Prénom	Commune
Titulaire	Madame	SCHERRER	Fabienne	BOEGE
Suppléant	Monsieur	MUSARD	Jean-Paul	BOEGE
Titulaire	Monsieur	DELAVOET	Jean-Pierre	BOGEVE
Suppléant	Monsieur	DELAVOET	François	BOGEVE
Titulaire	Monsieur	CHAUTEMPS	PIERRE	BURDIGNIN
Suppléant	Monsieur	DONCHE	Philippe	BURDIGNIN
Titulaire	Monsieur	LETONDAL	Vincent	HABERE-POCHE
Suppléant	Madame	GAUTHE	Anaïs	HABERE-POCHE
Titulaire	Monsieur	DETRAZ	Laurent	ST ANDRE DE BOEGE
Suppléant	Monsieur	BOSSON	Jean-François	ST ANDRE DE BOEGE
Titulaire	Monsieur	DUFOURD	Denis	VILLARD
Suppléant	Monsieur	COSTAZ	Jean-Paul	VILLARD
Titulaire	Monsieur	GUIBERTI	Frédéric	SAXEL
Suppléant	Madame	AHYI-SENA	Emmanuelle	SAXEL
Titulaire	Monsieur	DESBIOLLES	Laurent	HABERE-LULLIN
Suppléant	Monsieur	BAUD	Florent	HABERE-LULLIN

LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président et de sept Vice-Présidents :

- **Bruno FOREL** – Président
- **Stéphane VALLI** - 1er Vice-Président en charge des mobilités et infrastructures.
- **Nadine PERINET** - 2ème Vice-Présidente en charge de l'urbanisme et du logement.
- **Fabienne SCHERRER** - 3ème Vice-Présidente en charge de l'environnement.
- **Sébastien JAVOGUES** - 4ème Vice-Président en charge des relations avec les partenaires institutionnels.
- **Jean-Pierre MERMIN** - 5ème Vice-Président en charge de l'économie, l'industrie, le commerce et l'artisanat.
- **Christophe FOURNIER** - 6ème Vice-Président en charge du Tourisme.
- **Chantal BEL** - 7ème Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de la forêt.

Le Bureau du SCoT Cœur du Faucigny s'est réuni à onze reprises au cours de l'année 2024 pour organiser la vie institutionnelle du syndicat mixte et la poursuite des études d'élaboration du document SCoT :

- 2 février 2024
- 8 mars 2024
- 12 avril 2024
- 3 mai 2024
- 7 juin 2024
- 5 juillet 2024
- 18 septembre 2024
- 30 octobre 2024
- 5 novembre 2024
- 13 novembre 2024
- 20 décembre 2024



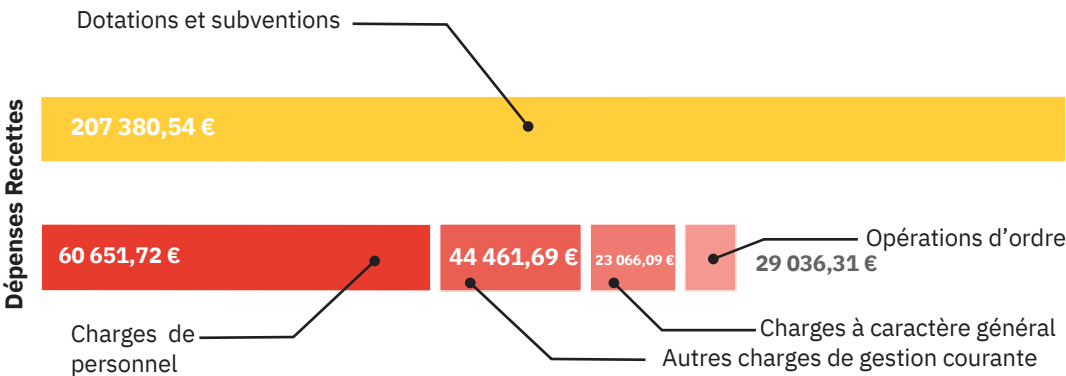
ADMINISTRATION ET MOYENS DU SYNDICAT

Filière	Catégorie	Grade	Emploi	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Administrative	A	Attaché Territorial	Directeur SCoT Cœur du Faucigny	1	1

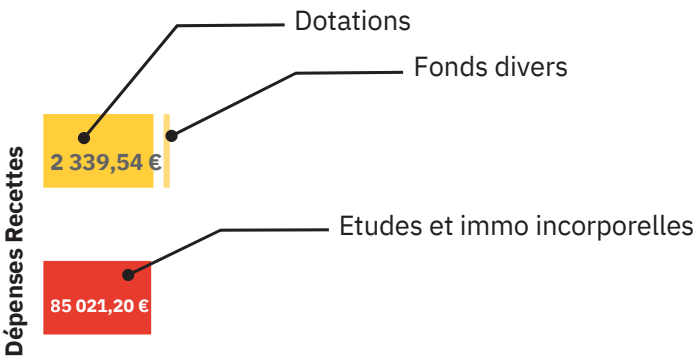
Effectif du syndicat mixte au 31 décembre 2024

Monsieur Steven BRIAND assure les fonctions de Directeur du Syndicat Mixte SCoT Cœur du Faucigny.

L'exercice budgétaire



La section de fonctionnement - au 31 décembre 2024



La section d'investissement - au 31 décembre 2024



3. Les activités de l'année 2024

L'année est marquée par le marché public permettant d'obtenir les services d'Algoé (finalisation du DOO et de la révision) et d'Asten Avocats (sécurisation juridique du document).

Le travail a ainsi été relancé de manière intensive pour poursuivre la révision du SCoT, avec également la finalisation du DAACL et de la TVB.

Le Comité Syndical

Le calendrier des comités syndicaux de l'année 2024 :

- 6 mars 2024
- 21 mars 2024
- 29 mars 2024
- 19 juin 2024
- 25 septembre 2024
- 30 octobre 2024

Les travaux réalisés

1°) Ecriture du DOO :

- Réunion de lancement de la mission avec Algoé du 4 octobre 2024
- Groupe de travail du 30 octobre 2024 (format Bureau Syndical)
- Groupe de travail du 5 novembre 2024 (format Bureau Syndical)
- Bureau Syndical de présentation de la V0 du DOO du 13 novembre 2024
- Ateliers territoriaux du 25 novembre 2024 au sein des 4 com com (Habère-Poche, Reignier-Ésery, Bonneville et Viuz-en-Sallaz)
- Groupes de travail du 3 décembre à Ayze
- Groupe de travail du 10 décembre à Boège
- Bureau Syndical du 20 décembre concernant l'armature territoriale et les densités

2°) Trame Verte et Bleue

- Visioconférence de travail du 17 avril 2024
- Atelier TVB à Ayze du 25 septembre 2024

3°) DAACL

- Séminaire Lestoux du 19 juin 2024
- Atelier DAACL à Scientrier du 10 juillet 2024
- Atelier DAACL à La Muraz du 18 septembre 2024

Permettant d'aboutir à un DAACL finalisé, arbitré et validé par les élus.

4°) Réunions techniques (entre techniciens du SCoT et des com com)

- 14 mai 2024
- 4 juin 2024
- 1 juillet 2024
- 3 septembre 2024
- 13 septembre 2024
- 5 novembre 2024
- 10 décembre 2024
- 17 décembre 2024

Les travaux à venir

Dans la continuité des travaux réalisés,

- Finalisation du DOO (suivant les avancées de la PPL Trace) et présentation en Webinaire élus
- Réunions publiques et Réunion PPA
- Justification des choix et relecture juridique
- Arrêt de projet du SCoT



LA CONCERTATION

Lettre du SCoT

La lettre du SCoT est un document de concertation qui a vocation à être publiée et diffusée selon l'avancée de la procédure. Elle synthétise les avancées des étapes de l'élaboration du SCoT.

- Diffusion de la Lettre n°2 en mai 2024.

Site internet

Mise à jour régulières au fur et à mesure de l'avancée des travaux :

<https://coeurdufaucigny.com/>

Rappel

Au Syndicat Mixte ainsi que dans les bureaux administratifs de chaque communauté de communes sont mise à disposition les documents officiels progressivement validés du SCoT sous format papier ainsi qu'un registre d'observations.



P. 1

La vie institutionnelle du Syndicat

P. 2

Distinguer la prescription de la recommandation

P. 2 et 3

Législations nationales

P. 3 et 4

Etat d'avancement du SCoT
Cœur du Faucigny et points d'étape

La Lettre du Schéma de Cohérence Territoriale du Cœur du Faucigny

LA LETTRE DU SCoT

Mai 2024

N°2

LES AVIS SUR LES DOCUMENTS D'URBANISME ET ASSOCIÉS

Dans le cadre des élaborations ou révisions générales des documents d'urbanisme locaux (le Plan Local d'Urbanisme dit PLU) des communes, le SCoT Cœur du Faucigny est amené à rendre un avis sur ces documents d'urbanisme.

Il est également associé dans des démarches d'élaboration de documents supra-communaux à prendre en compte sur son périmètre.

Avis rendu en 2024

- Avis sur la modification simplifiée n°6 du PLU de Boège
- Avis sur la modification simplifiée n°3 du PLU de Vougy
- Avis tacite sur la modification simplifiée n°2 du PLU de Nangy
- Avis tacite sur la modification simplifiée n°3 du PLU de Reignier-Ésery
- Avis sur la présentation du diagnostic de la révision du SCoT Fier-Aravis

Contributions de l'année 2024

- Participation à la réunion PPA du SCoT Mont Blanc du 27 novembre 2024 à Thyez



Juin 2025 | Rédaction, conception et mise en page : Steven BRIAND, Directeur SCOT Cœur du Faucigny
Crédits photos : Syndicat mixte Cœur du Faucigny